



Ville de Draguignan

DÉCISION MUNICIPALE N° 2024- 344

OBJET : Demande de subvention auprès du Département pour le chemin du hameau de la clappe et projet voie accès résidence Dragonia.

Richard STRAMBIO, Maire de la commune de Draguignan, Président de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa), conseiller régional de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22-26 ;

Vu les délibérations n° 2020-031 du 11 juin 2020, n° 2023-157 du 15 novembre 2023 et n°2024-13 du 21 février 2024, par lesquelles le Conseil Municipal a délégué, sans aucune réserve à son Maire et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de solliciter une aide financière auprès du Département pour l'année 2024.

DÉCIDE

Article 1 : De solliciter une aide financière comme suit :

	Montant € Action	Montant € demandé
Réfection du revêtement du chemin du hameau de la clappe	29 527,60 HT	23 622,08 HT
Projet voie accès résidence Dragonia	29 980,60 HT	23 984,48 HT

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision et, rappelle conformément aux dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, qu'elle peut être contestée devant le Tribunal Administratif de TOULON, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait à Draguignan, le 06 JUIN 2024

Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan

Président de DPVA

Conseiller Régional Sud PACA